

Christiane LAMBERT



Profession

Agricultrice

Mandature(s)

2010 - 2015

Membre au titre de la

VIE ECONOMIQUE ET DIALOGUE SOCIAL

Représentants des exploitants agricoles

Désigné par

Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Première vice-présidente de la FNSEA

Organisation représentée :

Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Parcours

Groupe : Groupe de l'agriculture

Formations de travail :

Section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation / Membre

Date de fin de mandat : 16/11/2015

Première Vice-présidente de la FNSEA, elle préside la Commission Chaîne Alimentaire et le Pôle Croissance durable et société. Après avoir très tôt choisi le métier d'agricultrice, elle s'est rapidement engagée dans le syndicalisme agricole. Première femme présidente du Centre national des jeunes agriculteurs (1994-1998), elle a été présidente de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Maine-et-Loire (2001-2011).

Elle est aujourd'hui secrétaire générale de la FRSEA des Pays de la Loire et vice-présidente de la Chambre d'agriculture départementale et régionale. Elle a été présidente du réseau FARRE (Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement) de 1999 à 2005 ; elle préside aujourd'hui Vivea (fonds de formation continue), est vice-présidente de l'IFOCAP (Institut de formation des cadres paysans) et membre du Haut conseil de la coopération agricole. Elle siège au CESE depuis 2007.

« L'engagement syndical, le travail au service des autres est essentiel. Pour moi, le bien commun dépend de l'implication active et volontaire de chacun de nous, dans sa vie, son domaine d'activité et dans la vie publique. »

Rapporteur de

Les modalités de formation des prix alimentaires : du producteur au consommateur

LES MODALITÉS
DE FORMATION
DES PRIX ALIMENTAIRES :
DU PRODUCTEUR
AU CONSOMMATEUR

2009
Rapport présenté par
Mme Christiane Lambert

08/04/2009

Avant-projet de loi d'orientation agricole

ii

SOMMAIRE

Page

AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 27 mai 1998	1
I - CONSTATS	5
A - UNE ACCÉLÉRATION DE LA MONDIALISATION.....	5
1. De nouvelles contraintes.....	5
2. De nouvelles perspectives.....	6
B - UNE EUROPE AGRICOLE EN PÉPÉTUELLE MUTATION.....	6
1. Une agriculture européenne.....	6
2. Une nouvelle réforme qui ne s'est pas faite.....	7
C - L'AGRICULTURE FRANÇAISE A LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ÉQUILIBRE.....	8
1. L'agriculture française est victime de sa mondialisation.....	8
2. Un accès au prix de détermination budgétaire.....	8
3. L'agriculture face à de nouveaux défis.....	8
D - UNE LOI D'ORIENTATION NÉCESSAIRE ET STRATÉGIQUE.....	9
II - L'AVANT-PROJET FACE AUX ENJEUX DE DEMAIN : ANALYSE GLOBALE	10
A - UN OBJECTIF AMBITIEUX : METTRE L'ÉCONOMIE AGRICOLE AU SERVICE DES HOMMES.....	10
B - LES OBJECTIFS DE L'AVANT-PROJET.....	11
C - L'ANALYSE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL.....	12
1. Une orientation globale ambitieuse.....	12
2. Une insuffisance au niveau des moyens.....	13
III - PROPOSITIONS	14
A - LE CONTRAT TERRITORIAL D'EXPLOITATION, CLÉ DE VÔTE DE L'AVANT-PROJET.....	14
1. Le nouvel équilibre entre économie et territoire.....	14
2. Accompagner une dynamique de paysans.....	15
3. Une articulation à plusieurs niveaux.....	16
4. Un financement diversifié.....	16
B - L'ÉVOLUTION DES STATUTS DES PERSONNES ET DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, NÉCESSAIRE PILIER DE LA MODERNISATION.....	17
1. Une définition de l'activité agricole à préciser.....	17
2. Une nécessaire clarification de la situation des actifs.....	17

27/05/1998

AVANT-PROJET DE LOI D'ORIENTATION POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET LA FORÊT

23/04/1997

Déclarations



Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée



La gestion et l'usage de l'eau en agriculture



La future PAC après 2013

Attaché.e de groupe : Aline Guyvarc'h

tél 01 44 43 64 01

groupeagriculture@lecese.fr